

Informations concernant le traitement des données personnelles dans le cadre de la Plateforme PARCOURSUP

En application de l'article 32 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que des données à caractère personnel vous concernant font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'université de Strasbourg.

Ces données sont collectées dans le but de faciliter l'analyse des candidatures effectuée par la commission d'examen des vœux de chaque formation de l'université proposée dans la plateforme PARCOURSUP compte tenu des modalités et critères d'examen pédagogique déterminés par cette commission d'examen.

Les informations recueillies sont conservées pour une durée de 2 ans.

Les destinataires de ces données sont le Président de l'université et les personnes habilitées par ce dernier dans les services et commissions chargés de traiter les dossiers des candidats ou d'examiner les candidatures.

Conformément aux dispositions des articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

En application de l'article 40-1 de la loi du 6 janvier 1978, vous avez également la possibilité de définir des directives relatives au sort réservé à vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en adressant une demande écrite justifiant de votre identité à l'attention du Président de l'Université de Strasbourg à l'adresse suivante : Direction des Études et de la Scolarité – Département de Gestion des Études, Bâtiment Le Patio, 22 Rue Descartes, 67 084, Strasbourg CEDEX.

En application de l'article 38 de la loi du 6 janvier 1978, vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant selon les mêmes modalités.

